

Milquet, bouc émissaire ou vrai problème ? C'est Joëlle...

POLÉMIQUE La ministre de l'Éducation énerve. Mais n'est-elle pas victime de bashing ?

- A-t-elle provoqué une fermeture inutile des écoles lors du niveau 4 ?
- Le fédéral la cible, Joëlle Milquet se défend.

Le procédé est connu : en politique, quand un problème surgit, on cherche à faire diversion ou à rejeter la faute sur un autre. Alors, quand on a reproché au gouvernement sa communication chaotique lors du niveau 4 de menace terroriste à Bruxelles, il a vite redirigé les critiques vers des bourgmestres qui ont pris « d'inutiles mesures de fermeture », et surtout vers la ministre CDH de l'Éducation, Joëlle Milquet, accusée d'avoir provoqué la fermeture des écoles, jugée pas forcément utile.

Le 28 novembre, le vice-Premier Reynders déclarait au *Soir* : « Que voulez-vous qu'un gouvernement fédéral dise si une ministre de l'Éducation laisse déjà filer l'information qu'on pourrait fermer ? » Deux jours plus tôt, à la Chambre, le Premier ministre Michel ciblait « une ministre de l'Enseignement qui annonce par communiqué la fermeture des écoles, alors que la discussion était en cours » au Conseil national de sécurité (CNS) et qu'on envisageait « de laisser les écoles ouvertes à condition de prendre certaines mesures ». C'est peu dire que les ministres fédéraux sont remontés contre Milquet. En off : « Ce qu'elle a fait est débile ! », « Stupide ! », « C'est l'histoire d'une ministre qui s'est comportée de manière irresponsable et a créé la panique dans le monde enseignant ».

Pourquoi tant de hargne ? Est-

ce du « Milquet bashing » ? Ou la ministre constitue-t-elle un problème jusque dans la majorité PS-CDH de la Communauté française ? Reprenons.

Le dimanche 22 novembre, le CNS doit se réunir à 17 h pour décider des mesures à prendre dans le cadre du niveau 4. Fermer les écoles n'est alors pas recommandé par les spécialistes, selon le fédéral. Mais, dès midi, Joëlle Milquet dit au *Soir* que le risque de fermeture des écoles « est de 50-50 ». Par communiqué, elle ajoute qu'une réunion d'experts aura lieu l'après-midi et que « la décision de fermer ou pas sera prise en lien avec le fédéral ». A 13 heures, elle est déjà sur le plateau de RTL, où elle répète cela.

Par SMS, le ministre président de la Communauté française, Rudy Demotte (PS), lui demande d'arrêter de communiquer. Sur le mode : « tu n'es pas autour de la table ; les décisions sont prises

collégialement ; il y aura une communication coordonnée après le CNS ». Mais, le soir, juste après le CNS, Milquet est à la RTBF et RTL. Elle a préalablement demandé à Demotte ce qu'elle peut communiquer : écoles fermées, pas d'accueil...

Il n'en faut pas plus pour que le fédéral rejette sur elle la responsabilité de fermeture des écoles. « Je ne comprends absolument pas cette analyse », se défend Joëlle Milquet. Je n'ai jamais demandé publiquement de fermer ou d'ouvrir les écoles. C'est le CNS qui a

décidé de les fermer et j'ai attendu sa décision avant de communiquer les mesures qui en découlaient : présence des directeurs pour préparer la rentrée, numéro vert. Nous étions harcelés de demandes de parents, d'écoles... »

« Je n'ai jamais demandé publiquement de fermer les écoles »

JOËLLE MILQUET

La ministre conteste aussi la version de Michel selon laquelle les spécialistes ne conseillaient pas la fermeture des écoles : « Le Centre de crise s'est réuni à 14 h avec les représentants des Communautés sur la question de l'ouverture des crèches, écoles, unifs. Lors de cette réunion, il a été décidé de fermer les écoles. Et c'est après le CNS, à 19 h 48, que j'ai envoyé le communiqué commun expliquant les conséquences pour l'enseignement francophone. Et que je l'explique en télé, puisque le sujet de préoccupation des médias était alors les écoles. »

Les versions s'entrechoquent. Reste que Milquet a éterné beaucoup de monde ce jour-là, du fédéral à la Communauté. Même le placide Rudy Demotte qui, le lundi, réunit ses ministres pour un débriefing et ramener la cohérence dans la com. Au parlement, il visera d'ailleurs sa ministre (on nous le confirme) en

parlant d'« un hiatus de communication » et en jugeant qu'« il eût été préférable de

limiter la communication à mon communiqué » puisqu'il était, lui, présent au CNS. Mais à la RTBF, Joëlle Milquet assure : « Ce n'est pas du tout moi qui étais visée ! »

Aujourd'hui, la pression est retombée. L'incident laissera-t-il des traces ? Beaucoup décodent les événements à travers deux prismes : l'envie de Milquet d'être au cœur de l'action, voire sa « frustration de ne plus être ministre de l'Intérieur » ; et son besoin « d'être présente médiatiquement ». Deux arguments fermement démentis dans son entourage, où l'on assure qu'il ne s'agit en rien de vouloir exister médiatiquement (Milquet est très présente dans les médias via l'enseignement), mais de prendre ses responsabilités par rapport aux écoles, une compétence qui l'occupe jour et nuit. Preuve qu'elle ne regrette pas l'Intérieur.

Ceux qui, jusqu'au sein du CDH, jugent que Milquet « communique souvent trop, trop vite et dans tous les sens » ne seront pas convaincus. D'autres se rallieront à la thèse d'une ministre bouc émissaire du fédéral. Reste que quelques-uns jugent (côté socialiste) qu'elle a frôlé « la faute professionnelle » ou « la motion de défiance ». Mais on n'en est pas là. Même si beaucoup critiquent son « jeu en solo », « sans se préoccuper des autres », « tout en voulant se mêler de tout », nos interlocuteurs nous assurent qu'à ce stade, il n'y a pas de « problème Milquet » ni de crise PS-CDH. Conclusion générale ? C'est Joëlle... ■

MARTINE DUBUISSON

son bilan A l'éducation, la ministre va vite mais dans le bon sens

Après 17 mois à l'éducation, un bilan de Milquet à l'Éducation devient possible. Il n'est pas mauvais, en dépit de ce bashing anti-Milquet forcené et, à force, peu crédible.

La Bruxelloise a d'abord dû affronter des impondérables, dont elle n'est pas responsable. De vraies tuiles, en rang serré : l'arrêt de la Cour constitutionnelle de mars (jugant que le cours de morale n'était plus neutre), les fuites aux examens et cet état d'alerte qui a bouclé les écoles pendant deux jours. Dans les trois cas, la ministre a assez bien réagi. Elle a monté une alternative au cours de morale. Elle a annulé les examens évanoués sur les réseaux sociaux. Et la fermeture des écoles, autant que les mesures de sécurité entourant leur réouverture ont été pilotées correctement, comme l'admettent les acteurs de terrain.

Alors, qu'est-ce qui coince ?

C'est, sans surprise s'agissant de Milquet, une communication confuse, parfois changeante, à l'occasion prématurée. Voir ses propos à propos du passage au niveau 4 (lire ci-contre). Autre exemple : l'alternative au cours de morale, que la justice la forçait de créer, a été l'objet d'erreurs de communication qui ont empoisonné le dossier. C'est parce que Milquet a d'abord laissé entendre que

l'élève souhaitant se faire dispenser de la morale irait à l'étude que la presse a parlé du cours de rien, expression ridiculisant la ministre, pourtant de bonne foi (elle invoquait le fait qu'en Flandre, les dispensés sont 1 %, ce qui pouvait justifier l'envoi à l'étude au lieu d'organiser un cours pour si peu d'élèves). On sait la suite : le cours de rien est devenu un... cours, appelé encadrement pédagogique alternatif, expression ne dissipant pas le ridicule de l'affaire. Pourtant, dans ce cas, comme dans les autres, la ministre a agi vite et assez bien. Quant aux examens, les fuites ont révélé les faiblesses du système d'élaboration et de transmission des tests aux écoles, système créé par les prédécesseurs de Milquet. Là encore, la réaction a été rapide et la ministre s'est déjà employée à blinder le système pour juin 2016.

Le problème, c'est que ces impondérables ont fait désordre et que, dans l'opinion, où la nuance est devenue rare, Milquet est jugée responsable de tout. C'est faux. Mais l'impression est là, tenace. Et, encore une fois, l'expression souvent brumeuse de la ministre alimente l'impression d'une gestion chaotique, ce qui n'est pas fondé à l'analyse.

Au-delà des dossiers imprévus, qu'il a fallu gérer dans l'urgence, où il a fallu improviser

(qui s'attendait aux fuites ? qui s'attendait à devoir fermer les écoles ?...), il y a les projets figurant dans l'accord de majorité.

On épinglera le Pacte d'excellence à conclure avec l'ensemble des acteurs et visant à transformer un édifice scolaire dont on connaît l'essoufflement. La paternité de cette initiative ne revient pas à la majorité PS-CDH. L'idée a été évoquée avant le scrutin de 2014

par la quasi-totalité des acteurs éducatifs, avec l'appui des syndicats interprofessionnels, notamment. Milquet l'a reprise à son compte - c'est gonflé mais c'est encore de bonne guerre. Et si le cap est bon (qui peut encore prétendre que notre école fonctionne bien ?), le calendrier, serré, met les négociateurs du pacte sur les rotules. Les acteurs parlaient d'une réforme à méditer pendant toute la législature, voire davantage. Or, la ministre veut le pacte pour Pâques 2016. Ceci est parfois salué - « Elle bouscule enfin les choses », entend-on parfois. Beaucoup voient là, tout de même, une énième illustration de la discordance entre le temps scolaire (qui est lent) et le temps politique (qui est court). On salue

une ministre qui veut avancer. Mais on se doute aussi qu'elle veut surtout marquer des points et se passer, à son chapeau ministériel, la plume d'une réforme historique de l'école (telle est l'intention du pacte...).

Aussi, anticipant la conclusion de celui-ci, Milquet réforme et légifère, par exemple en bannissant le redoublement en maternelle, en organisant l'accueil du jeune prof dans le métier ou en décidant de mettre sous aile administrative les écoles trop faibles. Milquet se justifie en faisant valoir que les problèmes, quand ils sont identifiés (le redoublement excessif, singulièrement), ne peuvent attendre et qu'elle n'est pas payée pour se les tourner. En attendant, les négociateurs du pacte ont l'impression de travailler pour du beurre.

Au-delà de ses travers connus (communication, etc.), Milquet est surtout très impatiente, pressée d'agir, de réformer cette école qui a tant besoin d'air. Admettons aussi qu'elle est rongée par l'idée de ne pas exister.

Ceci plus ça : elle multiplie les plans, les sorties, les projets, jusqu'à semer les observateurs qui peinent parfois à suivre.

Le cap est bon, encore une fois. Les intentions (quand on les comprend...) sont généralement bonnes. Il manque juste, à ce ministère, et à la ministre, un rien de sérénité. ■

PIERRE BOUILLON

